

Inscriptions

Cette année, nous vous accueillerons lors de permanences sur les différents lieux d'enseignement, pour expliquer le nouveau fonctionnement et enregistrer vos inscriptions.

Chalonnnes-sur-Loire

Lundi **12 juin** de 9h à 12h et 14h à 19h

Lundi **19 juin** de 9h à 12h et 14h à 19h

Brissac-Quincé

Mardi **13 juin** de 17h à 20h

Mardi **27 juin** de 17h à 20h

Mûrs-Erigné

Vendredi **16 juin** de 9h à 12h et 14h à 19h

Mercredi **21 juin** de 9h à 12h et 14h à 19h

Juigné-sur-Loire

Samedi **17 juin** de 9h à 12h

Beaulieu-sur-Layon

Vendredi **30 juin** de 14h à 19h

Mercredi **5 juillet** de 14h à 19h

Les inscriptions sont possibles sur toutes les permanences, quel que soit le lieu d'enseignement habituel. En cas d'indisponibilité sur ces créneaux, vous pouvez nous contacter par mail sur secretariat@lequartet.fr

Pièces nécessaires à l'inscription :

- fiche d'inscription pré-remplie
- justificatif de quotient familial CAF
- RIB en cas de prélèvement
- chèques et chèques ANCV acceptés



En 2023, quatre associations d'enseignement artistique ont choisi de se rassembler pour former

Le Quartet

école de musique et de danse



Le Quartet est soutenu par :



Le Quartet

école de musique et de danse



Formations musique et danse 2023 – 2024

Association Le Quartet

31 rue des Mauges
49290 Chalonnnes-sur-Loire
02 41 48 79 81 – lequartet.fr

Nos formations *en musique*

EVEIL MUSICAL pour les 5 – 6 ans

Eveil musical sous forme ludique : chant, petites percussions, jeux musicaux, découvertes des instruments. Cette formation leur permet de choisir plus facilement un instrument par la suite.

Durée : 45 minutes par semaine

FORMATION MUSICALE

La formation musicale regroupe les cours de solfège, chorale ou culture musicale. Un cycle complet de 4 à 5 ans permet d'acquérir des connaissances en matière de « grammaire musicale ». Cette formation s'adresse aux enfants à partir de 7 ans mais aussi aux ados et adultes.

Durée : 1h à 1h15 par semaine

INSTRUMENTS

Accordéon chromatique et diatonique, clarinette, flûte traversière, guitare classique, acoustique et électrique, piano, percussions, saxophone, trompette, violon et violoncelle, chant...

Durée : 30 ou 45 minutes par semaine

PRATIQUES COLLECTIVES

Les musiques d'ensemble permettent à l'élève de développer sa capacité à jouer ou chanter en groupe.

- Ensembles à cordes, de saxophones, de flûtes, de percussions, de guitares, d'accordéons, suivant les projets,
- Ensembles à vents, harmonie, fanfare
- Groupes de musiques actuelles
- Chorales enfants (à partir de 8 ans)
- Ensemble vocal adultes

Ces pratiques sont gratuites pour un élève inscrit en formation Instrumentale

Nos formations *en danse*

Les formations en **danse classique** et **danse modern-jazz** sont proposées sur les sites de Mûrs-Erigné et Juigné-sur-Loire.

EVEIL DANSE pour les 4 – 5 ans

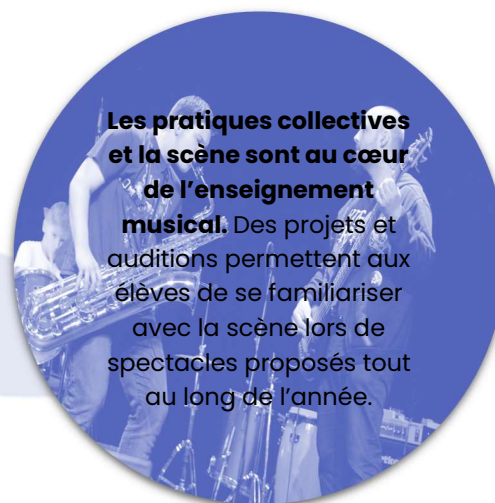
Durée : 45min

DANSE à partir de 6 ans, COURS ADULTES

Durée : 1h à 1h30 en fonction des âges et des groupes

Tarifs des formations 2023-2024

TARIFS LE QUARTET 2023-2024	MOINS DE 25 ANS			PLUS DE 25 ANS			Hors CC
	T1 QF ≤ 1200	T2 1200 < QF ≤ 1400	T3 QF > 1400	T1 QF ≤ 1200	T2 1200 < QF ≤ 1400	T3 QF >1400	
Adhésion famille	35 €						
Eveil musical	116 €						232 €
FM + instrument	320 €	355 €	390 €	352 €	391 €	429 €	780 €
FM seule	133 €	147 €	162 €	146 €	162 €	178 €	324 €
Instrument 0h30	246 €	277 €	308 €	271 €	305 €	339 €	616 €
Instrument 0h45	336 €	378 €	420 €	370 €	416 €	462 €	840 €
Pratiques collectives	100 €			150 €			200 €
Grands ensembles et chorales	50 €			100 €			150 €
UNIQUEMENT À MÛRS-ERIGNÉ ET JUIGNÉ-SUR-LOIRE							
Eveil danse 3/4h	90 €						114 €
Danse 1h	128 €	136 €	144 €				152 €
Danse 1h15	160 €	170 €	180 €				190 €
Danse 1h30	192 €	204 €	216 €	235 €			235 €



Les pratiques collectives et la scène sont au cœur de l'enseignement musical. Des projets et auditions permettent aux élèves de se familiariser avec la scène lors de spectacles proposés tout au long de l'année.

- Les pratiques collectives sont gratuites pour les élèves inscrits en formation instrumentale
- Les formations proposées sont accessibles à tous les adhérents de l'association, mais ne sont pas toutes disponibles sur tous les sites d'enseignement
- Les horaires des cours d'instruments sont mis au point avec chaque professeur lors d'une réunion de rentrée ; les plannings de formation musicale seront communiqués dès que possible
- La location d'instrument est possible – renseignements à prendre auprès des coordinateurs pédagogiques